



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration : fonctionnement

Question écrite n° 112508

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur le déblocage de 62 millions d'euros supplémentaires pour les crédits initialement programmés pour son ministère. Il souhaiterait connaître la répartition de ces crédits.

Texte de la réponse

Les crédits prévus au PLF 2012 pour la mission « Sécurité » s'inscrivent dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques (LPFP) pour la période 2011-2013. Par rapport à l'annuité 2012 de la LPFP, les ressources de la mission « sécurité » inscrites au PLF hors titre 2 progressent de 284,3 M€ en AE et de 90 M€ en CP à périmètre constant, c'est-à-dire avant les transferts de crédits. Au sein de cette dotation, 90 M€ en AE et CP seront consacrés au renforcement de la capacité opérationnelle des forces de l'ordre. Ils seront affectés à la rénovation des locaux, (27,2 M€), à l'acquisition de véhicules supplémentaires (35,3 M€), à l'achat de matériel informatique (7 M€) et au fonctionnement courant des services (20,5 M€). Par ailleurs, 131,3 M€ d'AE sont ouvertes au titre de l'opération de relogement de la direction régionale de la police judiciaire de la préfecture de police sur le site des Batignolles, dans le 17^e arrondissement de Paris, et 63 M€ d'AE seront mises en place pour financer l'adaptation du patrimoine immobilier de la police et de la gendarmerie nationales. Compte tenu de la nouvelle évaluation de la masse salariale qui, à schéma d'emplois inchangé, est inférieure de 40 M€ à la prévision initiale, les crédits de la mission progressent au global de 244,3 M€ en AE et de 50 M€ en CP.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112508

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6788

Réponse publiée le : 22 mai 2012, page 4090